sgen Cfdt:

ÉLECTIONS FONCTIONS PUBLIQUES

VOTRE VOIX NOTRE ACTION

VOTEZ CFDT

GRÈVE DU 19 MAI … ET APRÈS ?

Le décret modifiant la situation administrative et financière des personnels détachés à l'AEFE sera adopté le 19 mai contre l'avis des organisations syndicales.

Le Sgen-CFDT, l'UNSA Éducation et la FSU ont déposé un préavis de grève intersyndical pour cette journée.

À ce moment-clé de l'histoire du réseau AEFE et de ses personnels, **l'engagement du Sgen-CFDT dans cette intersyndicale** est un geste fort.

LES POINTS D'ALERTE DU SGEN-CFDT

Les **compétences de recrutement** des Commissions consultatives paritaires locales (CCPL) et centrales (CCPC) sont **supprimées** : inacceptable pour les établissements en gestion directe et les établissements conventionnés dans le cadre d'un recrutement spécifique sur dossier.
Un nouveau cadre contractuel de référence pour les détaché·es dans le réseau serait imposé à l'Agence par la Direction générale de l'administration de la Fonction publique (DGAFP).
Non transposition de nombreuses primes de l'Éducation nationale à l'exception de l'ISAE qui sera supprimée en cas d'arrêt-maladie.

LES REVENDICATIONS ESSENTIELLES DU SGEN-CFDT

Le **maintien des compétences de recrutemen**t des commissions paritaires locales et centrales, gage de transparence et d'équité.

La suppression de la référence au **décret 86-83 applicable aux non-fonctionnaires** dans les visas du projet de modification du décret 2002-22.

LE SGEN-CFDT ENVISAGE TOUS LES MOYENS DE RECOURS ET DE NÉGOCIATION

Le Sgen-CFDT demandera, dans les jours prochains une **audience au directeur de l'Agence**, M. Brochet.

Agir dans les établissements et Comité technique en intersyndicale : happenings, tractage, contact avec les conseillers consulaires, député·e et sénateur·rice, candidat·es aux législatives, associations de parents, presse française locale, demande d'audience à l'Ambassade…

Le Sgen-CFDT appuiera ces actions par tous les moyens